



RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR
ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTREAL

BULLETIN



Caisse

Nationale

D'ECONOMIE

ADMINISTRATION

Bureau de l'Association St-Jean-Baptiste
DE MONTREAL

MONUMENT NATIONAL, MONTREAL.

Association St-Jean-Baptiste de Montreal

“ Caisse Nationale d'Economie ”

SOCIETE D'EPARGNE ET DE SECOURS

(Fondée le 1er janvier 1899)

Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, Chapitre 93

Siège social : MONUMENT NATIONAL, MONTREAL

BUREAU DE DIRECTION

MM. H. LAPORTE, Président-Général.
J.-J. BEAUCHAMP, C. R., Vice-Président.
J.-C. BEAUCHAMP, Vice-Président.
G.-A. MARSAN, Sec.-Général.
ARTHUR GAGNON, Sec.-Trés.
P. PATENAUDE, Comm.-Gén.

Directeurs

HON. F.-L. BEIQUE, (à vie).
HON. L.-O. LORANGER, (à vie).
HON. L.-O. DAVID, (à vie).
HON. R. DANDURAND, Sénateur.
HON. EUG. LAFONTAINE, C. R.
A. PRUD'HOMME, Marchand.
L.-E. GEOFFRION, Négociant.
E.-G. DAGENAIS, M. D.
HERMÉNÉGILDE GODIN.
L.-G.-A. CRESSE, C. R.

Auditeurs

MM. GEO. GONTHIER, et L.-J. LA-CASSE, Comptables publics.

Comité de la Caisse Nationale d'Economie

HON. F.-L. BEIQUE, Président.
HON. R. DANDURAND.
ALEX. PRUD'HOMME.
E. LARIVIÈRE.
D. PARIZEAU.
L.-G.-A. CRESSE.

Comité de surveillance

MM. A.-J. LAURENCE, Pharmacien.
J.-A. MAUCOTEL, Dép.-Régistra.
ALBERT FRIGON, Comptable.
J.-O. MARTINEAU, Contracteur.
Dr J.-A. DEMERS,
J.-B. DESBOIS,
LUDGER GRAVEL.

Comité du Bulletin

HON. EUG. LAFONTAINE, Président.
E.-G. DAGENAIS, M. D.
HON. L.-O. LORANGER,
G.-A. MARSAN,
H. GODIN.

...DEMANDEZ...

Les Pâtes Alimentaires

— DE —

C. H. CATELLI

31, RUE BARCLAY, MONTREAL.

Tel. Bell Main 1774

En vente par tous les bons épiciers.

La Caisse Nationale

D'ECONOMIE

Vol. 3 — No 11

AVRIL 1907

Abonnement : 25c par année

LA PREVOYANCE

L'organisation de la Prévoyance est une des gloires les plus pures de la Société moderne. Commencée par humanité, par philanthropie, elle est devenue, en s'élevant et se perfectionnant, l'institution la plus capable de lutter contre l'envahissement des théories anti-sociales.

Inaugurée par les tontines, continuée avec les systèmes d'assurance les plus variés, la Prévoyance, pendant ces derniers vingt ans, a pris un nouvel et formidable essor avec la création des Caisses de Retraites formées d'après des principes scientifiques ne laissant place à aucune déconfiture possible.

Le but n'a pas été atteint du premier coup ; il a fallu des tâtonnements, des échecs avant de trouver une combinaison permettant aux prévoyants de se constituer avec de petits versements un revenu suffisant.

Les fondateurs des Prévoyants de l'Avenir ont su formuler les principes permettant de résoudre ce problème difficile ; aussi leur société a-t-elle été répétée, copiée et imitée dans presque tous les pays du monde.

La Caisse Nationale d'Economie s'en est inspirée lors de sa création ; elle en a respecté les grandes lignes, se contentant, pour toute modification, d'en façonner le fonctionnement aux coutumes du pays.

On peut dire que la Province de Québec est, grâce à notre Caisse d'Economie, dotée de la plus parfaite institution de retraites qu'on puisse rêver.

C'est un devoir pour les pères de famille d'assurer leur vieillesse contre les incertitudes de l'existence, d'assurer des rentes, une dot à leurs enfants en s'enrôlant dans notre Association.

Le sacrifice est insignifiant, il ne peut gêner même le plus modeste des budgets et ne saurait se comparer aux avantages considérables qu'on en retirera, avantages certains puisqu'ils sont le fruit de l'augmentation méthodique, mécanique, scientifique du capital par l'accumulation des intérêts, et non le résultat de spéculations plus ou moins sûres.

Le capital, formé de toutes les cotisations, reste intact ; il est la propriété de tous les sociétaires, sans qu'aucun d'eux puisse en détourner un centin. C'est la grande force, l'idée géniale qui a permis, à même les ressources de travailleurs,

de former ces réserves de millionnaires mises au service des prévoyants peu fortunés, et bien faites pour reculer pendant de très nombreuses années le triomphe des utopistes demandant à l'Etat de prendre l'argent du peuple pour subvenir aux besoins des imprévoyants arrivés à un âge ne leur permettant plus de gagner de quoi vivre.

J. H.

L'ELAN DE LA MUTUALITE

L'organisation de Sociétés de Prévoyance et de Secours Mutuels progresse constamment, et l'extension de ce mouvement peut avoir une immense portée sociale et mondiale. Aujourd'hui on ne parle de rien moins que d'une *Fédération internationale des Sociétés de Secours Mutuels* à laquelle ont déjà adhéré une vingtaine de nations et dont l'organisation complète promet d'être annoncée au prochain Congrès mutualiste de Nice. Le Canada devant probablement être invité à ce congrès international de la Mutualité, les membres de la Caisse Nationale seront assurément heureux de lire l'article suivant de "Je sais tout", qui donne une idée de l'élan magnifique de la Prévoyance mutuelle, de notre œuvre commune.

Depuis quelques années, on parle beaucoup de mutualité. Le mot nous est venu familier. Nous le répétons volontiers et puis, quand nous nous interrogeons, nous nous apercevons qu'il ne répond en nous à rien de bien net. Qu'est-ce donc au juste que le mutualisme ?

L'idée en est contenue toute dans la fable de Florian, *L'Aveugle et le Paralytique*, que nous apprîmes en classe primaire :

Aidons-nous mutuellement ;

La charge des malheurs en sera plus légère.

Le bien que l'on fait à son frère,

Pour le mal que l'on souffre est un soulagement.

Avec cette différence, toutefois, que les mutualistes ne sont pas des sentimentaux. Ce sont des gens pratiques qui ont compris tous les avantages personnels de la solidarité. Un homme seul, ce n'est rien, mais rien ne résiste à la ruée d'une foule. Un brin de paille se rompt d'une chiquenaude, mais tordu en un lien solide avec une centaine de ses pareils, il peut garotter Hercule ou Sandow.

L'idée de mutualité est certainement fort ancienne. Il est assez naturel que des gens vivant au jour le jour se préoccupent des conséquences désastreuses que peuvent avoir pour eux le chômage et les frais occasionnés par la maladie et c'est de cette conception élémentaire que s'est indubitablement inspiré le fondateur de la première société de secours mutuels.

Moyennant une faible cotisation consentie, un certain nombre d'individus créaient un fonds commun qui, sans cesse grossi du produit des intérêts et des versements des nouveaux membres, permettait de soutenir et de soigner ceux des affiliés mis par la maladie passagèrement hors d'état de gagner leur subsistance et celle des leurs, et aussi de faire des funérailles décentes à ceux qui succombaient. Mais là s'arrêtaient la puissance de cet organisme élémentaire. Pour peu que la maladie se prolongeât au delà d'un temps donné, il devenait impossible à la société de traîner ce poids mort d'un sociétaire coûtant toujours et ne payant plus. Impossible aussi d'assurer une retraite au membre devenu

vieux ou, lui disparu, de subvenir à la détresse des siens. Une pareille entreprise nécessite un puissant mouvement de capitaux. Le principe de la mutualité pure, de l'égalité des charges et des avantages pour tous les sociétaires condamnerait donc les petites sociétés de secours mutuels à une sorte de demi-impuissance dont les inconvénients s'opposaient à la prospérité et à la croissance de l'association en ce qu'ils en masquaient les avantages aux yeux des adhérents possibles.

On eut alors l'idée d'admettre des membres honoraires, protecteurs de la société, participant aux charges, mais non aux avantages. Et il ne faut pas dire que cela fausse l'idée qui avait présidé à la fondation du groupe de secours mutuels. Au contraire, à l'effort mutuel des pauvres gens vient s'adjoindre la solidarité de leurs frères plus riches et c'est ici précisément qu'on voit poindre l'œuvre d'apaisement social et de fraternité vraie que peut être la mutualité ainsi comprise.

Le nombre imposant des mutualistes (3 millions d'électeurs en France seulement) leur permet de défendre avec efficacité les privilèges dont ils jouissent assez justement, en somme, contre les attaques des partisans d'une organisation générale et nationale des retraites pour la vieillesse. Ceux-ci entendent unifier tous les tarifs dans une égalité rigoureuse et absorber le mutualisme dans leur projet. Les mutualistes leur répondent d'abord qu'il n'est pas juste que les volontaires perdent les avantages que leur a conquis

leur prévoyance et leurs privations au profit des mutualistes d'obligation.

Ils font de plus observer que, si tous les travailleurs étaient mutualistes, ce serait autrement avantageux pour l'État et pour les citoyens que si l'État était chargé d'assurer des retraites à tous. Ce serait une immense économie de loyers, de personnel, de frais de perception. Les bonnes entreprises privées se font toujours à moins de frais et fonctionnent toujours plus utilement que les services de l'État. Or, les sociétés de secours mutuels n'ont cessé de s'étendre. Voyez plutôt ce qui s'est passé en France.

	Nombre de sociétés	Nombre de sociétaires
1852	2,488	263,554
1862	4,388	639,044
1872	5,793	798,811
1882	7,279	1,180,747
1892	9,662	1,503,787
1902	15,568	2,408,971
1906	24,000	4,000,000

Quiconque a appartenu à une société mutuelle sait la fraternité qui réunit tous ses membres : on aime sa société comme sa famille et de très nombreux patrons, membres honoraires, y coudoient leurs ouvriers. Les deux classes—presque ennemies !—apprennent à s'y apprécier, finissent par reconnaître leurs mutuelles qualités et, pour ceux-là, l'entente est faite. Et voilà, cette fois, la question sociale entièrement résolue sans violence.

Et il ne s'agit pas ici de sentimentalité, mais de cette fraternité très

possible qui se basera sur l'intérêt, seul vrai mobile de nos actions, sur une communauté d'intérêts !

Une *Fédération internationale des Sociétés de Secours Mutuels* est en voie de formation. Le bureau en est constitué sous la présidence de l'in-fatigable M. Mabillean. Quatorze nations y ont adhéré en principe et l'organisation de cette admirable Fédération a été mise au programme du prochain Congrès de Nice. On espère arriver à établir entre les nations des services analogues à ceux qui fonctionnent déjà partiellement entre les sociétés.

Voilà une œuvre qui fera peut-être encore plus pour la paix du monde que la Conférence de la Haye. C'est dans la solidarité humaine que reposent les solutions de toutes ces questions douloureuses qui enfièvent notre société.

L'ASSURANCE SOCIALE EN ALLEMAGNE

L'Allemagne célèbre en ce moment le vingt-cinquième anniversaire de sa législation sociale. Elle est très fière de l'œuvre accomplie.

C'est le 17 novembre 1881 que Guillaume Ier fit lire au Reichstag par le prince de Bismarck le message qui annonçait la réforme. Il y disait : « Nous tenons pour notre devoir impérial de recommander de nouveau au Reichstag le développement du bien-être des travailleurs. Et nous considérerions avec d'au-

tant plus de satisfaction tous les succès dont Dieu a visiblement béni notre gouvernement, si nous réussissions à avoir la conscience de laisser après nous à la patrie de nouvelles et durables garanties de paix intérieure et aux déshérités une assistance plus sûre et plus large. C'est dans ce sens que vous sera incessamment présenté un projet de loi sur l'assurance ouvrière contre les accidents du travail. Ce projet sera complété par une proposition prévoyant une organisation uniforme pour les caisses de secours ouvrières en cas de maladie. Mais ceux-là aussi que la vieillesse ou l'invalidité rendent incapables de travail sont fondés à demander à la collectivité un plus haut degré de sollicitude de la part de l'Etat qu'ils n'en ont jusqu'ici rencontré ».

Ce message contenait en germe la formule qu'allaient développer une douzaine de lois successives : assurance obligatoire, autonomie des organes d'assurance.

La première série de lois ainsi adoptée vise l'assurance ouvrière contre la maladie. La loi du 15 juin 1883 substitua l'obligation à l'assurance volontaire. Elle fut complétée par la loi du 5 mai 1886 relative aux exploitations agricoles et forestières, amendée par les lois des 10 avril 1892, 30 juin 1900 et 25 mai 1903. La seconde série se réfère aux accidents. Le principe de l'obligation, inscrit dans la loi du 6 juillet 1884 pour les ouvriers de l'industrie, fut ensuite étendu, le 28 mai 1885, aux administrations de l'Etat, postes, télégraphes, chemins de fer,

armée, marine, et aux transports par terre et par mer ; le 5 mai 1886, aux exploitations agricoles et forestières ; le 11 juillet 1887, aux entreprises de construction ; le 13 du même mois, aux marins et travailleurs maritimes ; enfin le 30 juin 1900, toutes ces dispositions furent révisées et coordonnées. La troisième série s'applique à l'invalidité et à la vieillesse. Cette matière a été réglementée par les deux lois du 22 juin 1889 et du 13 juillet 1899, la seconde ayant remplacé la première. Ainsi s'est trouvé réalisé en un peu moins de vingt ans le vaste et triple programme présenté par Guillaume Ier en 1881 à l'examen du Reichstag.

L'importance des résultats obtenus n'est pas contestable. On peut les mesurer d'abord au nombre des assurés. La population de l'empire s'élève, d'après le dernier recensement, à 39,400,000 âmes, sur lesquelles les travailleurs salariés sont 15,000,000. Aujourd'hui l'assurance contre la maladie s'applique (chiffres de 1904) à 11,800,000 personnes ; celle contre les accidents à 19,800,000 ; celle contre l'invalidité et la vieillesse à 13,700,000. Les charges moyennes annuelles que représentent les trois sortes d'assurances se montent à 33,710,000 marks, dont 15,880,000 sont payés par les patrons, 14,950,000 par les assurés, 2,880,000 par l'Etat. Si l'on considère d'autre part les indemnités versées de 1885 à 1905, on trouve qu'il a été payé 2,744,000,000 marks pour la maladie ; 1,194,000,000 marks pour les accidents ; 1,666,000,000 marks pour l'invalidité et la vieillesse ; soit au

total plus de 5 milliards payés en vingt ans à 70 millions d'assurés. Les réserves actuelles sont de 1 milliard 700 millions de marks, placées dans des œuvres ouvrières, logements, hôpitaux, dispensaires, sanatoriums, etc... Ces chiffres montrent l'extension pratique des mesures législatives proposées par le gouvernement et approuvées par le Reichstag.

L'œuvre, si importante qu'elle soit, n'est d'ailleurs pas achevée. Il reste à assurer contre la maladie les travailleurs ruraux et les domestiques ; contre les accidents, les travailleurs manuels de la petite industrie, de l'industrie à domicile et du commerce ; contre l'invalidité, un grand nombre de travailleurs à domicile, les veuves et les orphelins. Cette dernière loi doit entrer en vigueur en 1910. Il y a enfin une caisse spéciale pour les invalides de la marine et leurs familles. Guillaume II, dans son récent message, affirme que sa ferme volonté est que la législation s'inspire toujours de « l'idée de la protection du bien-être des faibles et des nécessiteux ».

NOMINATION

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à la dernière assemblée du Comité exécutif de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tenue le 18 main dernier, M. Rodolphe Laurence a été nommé organisateur-inspecteur en chef et conférencier de la Caisse Nationale d'Économie. M. R. Laurence est âgé de 40 ans et natif de Montréal, et est bien connu dans les cercles commerciaux.

Cette nomination est bien vue des membres de l'Association, et témoigne les mérites du titulaire.

Nous prions messieurs les percepteurs de bien vouloir lui faire bon accueil, lors de sa visite, et faciliter son travail d'organisation.

L'ADMINISTRATION.

LA NEIGE S'EN VA

Ah ! si rien ne tachait ta splendeur hivernale,
 Terre ! si nul n'ouvrait ta robe virginale,
 Si nul ne déchirait ton sein éblouissant ;
 Si l'homme employait moins de fer et moins de houille,
 Moins de ce qui meurtrit et moins de ce qui souille,
 S'il faisait moins de boue et versait moins de sang ;

Si ses fourneaux dans l'air crachaient moins de fumée,
 Si l'usine versait moins de foule affamée
 Sur le pavé sonore où pleuvent les flocons ;
 Si le dur braconnier n'allait, sombre et vorace,
 Le fusil à la main et les yeux sur la trace,
 Massacrer le gibier tapi dans les buissons !

Si les rois se disaient, ô neige, quand tu tombes,
 Que ton manteau n'est point fait pour couvrir des tombes,
 Ni pour être foulé par les durs bataillons ;
 S'ils comprenaient que Dieu te créa douce et blanche
 Pour préserver du froid les bourgeons sur la branche
 Et les germes dormant dans le creux des sillons !....

Mais non ! L'homme salit ta pureté fragile,
 Son talon te pétrit et te mêle à l'argile.
 Il t'arrose de sang, il te couvre de morts ;
 Et, comme des candeurs sans vergogne il se joue,
 Quand il t'a faite assez semblable à de la boue,
 O neige ! il te balaye à l'égout, sans remords.

Mais je connais là-bas des cimes virginales
 Où l'homme ne met point ses empreintes banales,
 Où la neige qui tombe est blanche pour six mois,
 Car rien n'y touche, — hors le pied de l'alouette,
 Ou l'aile du faucon qui brusquement la fouette,
 Le soir, en regagnant l'abri de ses grands bois.

Et quand il pleut ici, ma pauvre âme troublée
 Regagne nos sommets neigeux d'une envolée,
 Tout éprise d'air pur, d'idéale splendeur,
 Tout éprise surtout de sa jeunesse enfuie,
 Du temps où dans mon cœur, qui maintenant s'ennuie,
 L'espoir, ce grand soleil, luisait sur la candeur....

O mon enfance, hélas ! si vite déroulée !
 O ma maison blottie au creux de la vallée,
 Ainsi qu'un nid d'oiseau dans l'herbe d'un sillon !
 O mes bois sourds ! ô mes prés verts ! ô mes eaux vives !
 O ma mère et mes sœurs ! ô mes amours naïves !
 O mes neiges d'autan ! comme disait Villon.

FRANÇOIS FABIÉ.

SUS AUX ANGLICISMES !

NE DITES PAS	DITES
<i>Cap</i>	Bonnet, casquette.
<i>Scotch cap</i>	Bonnet écossais.
<i>Smoking cap</i>	Calotte, calotte grecque, bonnet, bonnet grec, toque, etc.
<i>Cap</i> (de fusil, etc.).....	Capsule, amorce.
Prendre un <i>night cap</i>	Boire un dernier verre, un dernier coup (avant de se retirer, avant de se coucher, le soir). Littérale- ment : Mettre un bonnet de nuit,
<i>Cap</i> (pièce formant la couverture d'un bouton, etc.).....	Calotte, recouvrement.
<i>Carriage</i> (plate-forme mobile por- tant l'objet à travailler dans une machine outil).....	Chariot.
<i>Carriage</i> (voiture portant les échel- les, à l'usage des pompiers).....	Voiture-échelle.
<i>Carriage</i> (partie d'une voiture à laquelle sont attachées les roues)	Train (de voiture).
<i>Carriage</i>	Voiture (en général).
<i>Carried</i>	Adopté.
<i>Channel</i> (terme de cordonnier. Raie pratiquée autour de la semelle d'un soulier pour y cacher le point).....	Gravure.

(Du *Bulletin du Parler Français au Canada*).

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

RAPPORT DU MOIS DE MARS 1907

RECETTES

Balance en mains au 28 février 1907.....		\$ 67,761.79
Versements Classe A.....	\$ 1,199.55	
Versements Classe B.....	\$ 852.00	
		\$2,051.25
Intérêt sur contributions mensuelles.....		11.55
Frères du S. C. Arth. Intérêts sur prêts.....	\$ 2,561.72	
De Fonds d'amortissement.....	\$ 3,218.82	
		5,780.54
Intérêt sur Dépôts en Banques.....		98 48
		\$75,703 61

DEBOURSES

Commutations sur versements mensuelles.....		5.01
Balance en Banques.....		\$75,698 60

CAPITAL INALIENABLE AU 31 MARS 1907

Débitures de la Ville de Montréal.....	\$10,250.00
Prêt à la Commission Scolaire, Côte Saint-Louis.....	20,000 00
Prêt à la Paroisse de Labelle.....	19,588.20
Prêt à la Paroisse de Dorval.....	8,065.81
Prêt aux Frères du Sacré-Cœur, Arthabaskaville.....	48,015.53
Prêt à la Municipalité de Maniwaki.....	9,849.48
Commission scolaire de Shawenegan.....	13,789.28
Ecoles séparées, Alfred, Ontario.....	2,000.00
Ecoles séparées de Napean B. Ontario.....	3,000 00
Prêt à la Municipalité du village de Jonquières.....	26,000.00
Intérêts accrus au 31 mars 1907.....	3,428.50
Dépôts en Banques.....	75,698.60
	\$240,285.40

ARTHUR GAGNON, *Sec.-Trés.*

SITUATION des PREVOYANTS de L'AVENIR

Au 31 Mars 1907

Somme payée aux Rentiers.....	5,512,208 francs
Capital.....	65 MILLIONS 996,244 francs
Sociétaires existants.....	556,504
Sections (France et Colonies).....	2,158

Robidoux, Hon. J.-E.	1	Tourville, Rod.	x2
Dacenaïs, Elb., échevin	1	Baillargé, F.-A., curé, St-Hubert	2
Choquette, Hon. P.-A., Québec	7	Dumesnil, J.-A., maire, Côteau Land.	2
Leclaire, Noé, échevin	2	Cusson, L.-A., manufacturier	3
Lafrance, Rév. F.-X.-E.-J., St-Esprit	1	Grothé, L.-O., marchand	8
Racette, Rév. A. G., curé Saint-Igna- ce du Lac.	8	Bernard, L.-A., pharmacien	3
Bourbonnais, J.-A., Pont Château	6	Masson, L. de G., médecin	3
Granger, F.-J., libraire	2	Morin, Joseph, notaire	7
DeLorimier, S.-A., avocat	4	Bérard, Alfred, manufacturier	7
Courteau, Rod., comptable	7	Avotte, A.-A., hôtelier	4
Maillet, Gaston, dentiste	2	Moreau, Rév. J.-A., professeur	1
Fortier, Louis, marchand	6	Lelaidier, Rév. J.-A., professeur	1
Fortier, Héliodore, marchand	7	Demers, Clérinda	x1
Gauvreau, C.-A., M. P.	x3	St-Amour, blanche-Aurore	x1
Labelle, H.-P., marchand	6	Boyer, L.-J.-C.-E., avocat	2
Delorme, J.-A.	3	Teller, J.-Alférie, St-Hyacinthe	9
Alluisi, Charles, manufacturier	3	Pigeon, J.-W., rentier	3
Desjardins, C.-H., médecin	4	Champagne, E.-O., inspecteur	3
Leclercq, J.-E.-W., pharmacien	3	Turgeon, Edouard, avocat	3
Marais, Bénoni, Sabrevois	9	Beaucarlant, Rév. M.-T., St-Jérôme	5
Héroux, Pierre, rentier, pour ses en- fants et petits-enfants	45	Laurier, Henri, Arthabaskaville	4
Perrault, J.-B., huissier	6	Décary, Benjamin, Montréal-Ouest	8
Audet, Mlle Christine	x1	Leduc, J.-P., médecin	7
Faribault, J.-L., avocat	3	Renaud, Alp., St-Rémi	8
Camirand, Wilfrid, avocat	3	Monette, Dominique, Hon. M.P.F.	2
Normandau, Bédard, L'Assomption	3	Beaudry, Rév. J.-A.-T., St-Rémi	1
Vallières, Stanislas, échevin	3	Desrosiers, Rév. L.-J.-A.	1
Chenevert, C.-A.	3	Beaupré, Tél. prés. union ouvrière	1
Durand, L.-H.	3	Beaudoin, J.-E.-A., médecin	6
Bourbonnais, J.-B., St-Polycarpe	5	Berthiaume, Rév. Arthur, professeur	1
Lamarre, J.-P., L'Acadie	x2	Boucher, J.-A., musicien	x3
Benoit, E.-P., médecin	1	St-Louis, Freddy	x1
Durocher, L.-B., médecin	1	Moreau, Wilbrod	2
Mélançon, J.-M., professeur	1	Circe, Eva, journaliste	1
Diznard, Cléophas, manufacturier	6	Corbell, Rév. F., curé, St-Benoît	x1
Décarie, Théophile, avocat	5	Toupin, Ovlia, hôtelier	6
Fréchette, Nap., épicier	x2	Décarie, J.-A., avocat	2
LaFontaine, Ulric, magistrat	3	Gouin, Hon. Lomer, ministre	4
Mateau, Rév. J.-A., Chapelaïn	1	Rivet, Nap., médecin	8
Terrault, Pierre, notaire	5	Maurice, P.-E., M. V.	8
Pilon, V.-A., entrepreneur	x2	Pelletier, L.-M., M. D., Hull, Qué.	5
Palement, Rév. Arm., Montréal	1	Desjardins, Ovide, Ste-Rose	5
Latour, Rév. J.-B.-H., Montréal	1	Coutu, Henri, rentier, Montréal	8
Bernier, Camille, médecin	1	Desforges, Pierre, entrepreneur, Mont- réal	7
Marier, Mlle Célénie, professeur	1	Marion, Joseph, N. P., St-Paul l'Ermite	1
Lamoureux, David, Montréal	1	Laurence, Rodolphe, com. voy., Mont- réal	6
Huguenin, W.-A., médecin	1	Landry, Moïse, St-Lin des Laurentides	6
Sénécal, L.-H., Montréal	x2	Sylvestre, H.-L., M. D., Montréal	4
Hervieux, H., médecin	x1	Cléroux, L.-J.-V., M. D., Montréal	8
Maréchal, M., avocat	1	Miller, Lucien, M. D., Ste-Emélie de l'Energie	3
Pépin, Gustave, St-Léonard	5	Boucher, S., M. D., Montréal	10
Jodoin, Joseph, maire, Ste-Madeleine	1	Granger, Ulric, Montréal	3
Dessaulles, C., avocat	2	Bleau, Trefflé, maire, Maisonneuve	2
Simar, A.-P., agent d'assur.	1	Rocheleau, François, Cap de la Magde- leine	3
Vaudreuil, Rév. Jos.-Alc.	1	Robert, H.-A., "La Presse," Montréal	2
Routhier, Rév. J.-Bte, curé, Masson	1	Pinault, Rév. F.-Lucien, collègue Cana- dien — Rome	1
Plamondon, J.-A., comptable	1	Lemay, Rév. A., Deschambault, Qué.	1
Massé, Joseph, Joliette	10	Labrecque, Rév. J.-A., Deschambault, Qué.	1
Dufault, Rév. E.-D., Sainte-Cunégonde	1	Contant, Rév. A., Ste-Scholastique, Qué.	1
McGee, Lawrence, march., Laprairie	1	Guimond, Rév. J.-O., St-Benoît, Qué.	1
Bonhomme, Jos., agent d'assurance	1	Bélisle, Rév. H., Iberville, Qué.	1
Poisson, Rév. J.-E., St-Jean des Piles	1	Clément, J.-B., Ste-Scholastique	x1
Forcet, Rév. A., curé, St-Sixte	1	Roy, Anastase, Maniwaki	9
Picotte, Rév. L.-A., L'Assomption	1	Chartier, F. X., St-Léonard, P.-M.	8
Plante, Rév., L.-E.-André, Montréal	1	Gauthier, Rév. M. Lac St-Jean	1
Gareau, J.-O., marchand	8	Giroux, J.-F., Ovide	x1
Bleau, N., N.P.	4	Lachapelle, Rév. J. O., St-Norbert	2
Brodeau, M.-A., tailleur	4	Melançon, Rév., curé, Saint-Michel des Saints	4
Bonnier, Benjamin, médecin	2		
Dequre, Th., manufacturier	2		
Harris, J.-W., entrepreneur	x5		
Tarte, L.-J., journaliste	x8		
Lemieux, Rod., avocat	3		
de Boucherville, C.-B., sénateur	6		

SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

DE LA

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Nos des sections	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
1	Section St-Michel d'Yamaska	MM. E. Parenteau, président; S. Lauzière, 1er vice-président; P. Pelletier, 2e vice-président; J. Saint-Germain, commandant; Alp. Béland, secrétaire-trésorier et percepteur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.	54	St Edouard	Hyacinthe Lussier
2	Ste-Cunégonde	J. Labelle	55	Joliette	J. J. Sheppard, M.D.
3	Côte-des-Neiges	Aimé Desmarchais	56	St Cléophas	J. A. Martineau
4	Côte St-Michel	W. Godin	57	St Félix de Valois	Th. Hénault
5	Sault-aux-Rcollets	U. Corbett	58	Ste Elisabeth	Jos. Gadoury, M.D.
6	Notre-Dame de Grâce	Alf. Décarie	59	Lavaltrie	Télesphore Picard
7	Hochelega	W. Desjardins	60	St Thomas de Joliette	J. L. A. Masse, M.D.
8	St Henri de Montréal	J. E. Lague	61	St Paul de Joliette	
9	St Jean-Baptiste de Montréal	J. A. Boucher	62	Berthierville	Th. Gervais, M.D.
10	St Léonard Port Maurice	G. Pepin	63	St Cuthbert	L. P. H. Roberge, N.P.
11	St Laurent	C. S. Tassé, N. P.	64	Lanoraie	J. S. Ferland, M.D.
12	Ste Geneviève	Dan. Ladouceur, M.D.	65	St Gabriel de Brandon	Ls. Jacques
13	Lachine	Stan. Lefebvre	66	Pont Maskinongé	Alp. Lamy
14	St Vincent de Paul	T. Beaudoin	67	St Léon	Henri Martin
15	Ste Rose	A. A. Legault, N. P.	68	St Paulin	Sim. Guimond
16	Ste Dorothee	Raoul Seers	69	Louiseville	Dr J. A. Plante
17	St Martin	J. W. Lavole, N. P.	70	St Alexis des Monts	Adolphe Lemay
18	Coteau du Lac	J. E. Boyer	71	Trois-Rivières	G. Guillet
19	Les Cèdres	J. Thauvette, M. D.	72	Yamachiche	P. Bellemare
20	St Pylcarpe	W. Joly	73	St Sévère	J. Ovide Héroux
21	St Clet	V. Laframboise	74	St Boniface	J. G. Gélinas, M.D.
22	St Télesphore	J. H. Gareau	75	St Elle	Max. Philibert
23	Vaudreuil	A. C. Denis, M. D.	76	Cap de la Madeleine	S. Rocheleau
24	Ste Justine de Newton	Nap. Bédard	77	St Jean des Piles	Rév. E. H. Poisson
25	Rigaud	J. McMillan	78	Les Ecureuils	Georges Matte
26	L'Île Perrot	Rév. M. Duhamel	79	Pointe-aux-Trembles	Nap. Mercure
27	Ste Scholastique	P. E. Rochon, M. D.	80	Grondives	G. T. Hamelin
28	St Augustin	J. E. Rochon	81	St Alban	C. I. Douville
29	St Eustache	J. P. Gagnon, M.D.	82	Cap Santé	Louis Jacques
30	St Joseph du Lac	J. M. Pomainville, M. D.	83	St Marc	S. Paquin
31	St Hermas		84	Portneuf	Salomon Germain
32	Ste Monique	Dam. Léonard	85	St Urbain	Jos. Hardy
33	Saint-Benoît		86	St Roch de Québec	J. E. Plamondon
34	Oka	R. Charest	87	Québec	P. Lamontagne
35	St Philippe	Tél. Laframboise	88	St Michel Archange	M. Coupal, N.P.
36	St André	Th. Raymond	89	Les Saules, Qué.	H. O. Roy, N.P.
37	Huberdeau	Az. Turcotte, M.D.	90	Beauharnois	J. C. Trudeau, N.P.
38	St Adolphe	W. P. Bergin	91	Valleyfield	L. J. Boyer, N.P.
39	St Callixte	Méd. Duval	92	Ste Philomène	J. Bte D'Amour
40	Saint-Alexis de Montcalm	Mlle Augustine Magnan	93	Ste Clotilde	P. Primeau
41	Ste Julienne	Jos. Sylvestre	94	St Rémi	Jos. Allard
42	St Esprit	J. F. Daniel, N. P.	96	Napierville	Alexandre Richardson
43	St Théodore	Honoré Grégoire	97	St Jacques le Mineau	B. Guérin Lafontaine, M. D.
44	St Hypolite	B. Gehler	98	St Isidore	Aimé Lacroix
45	St Donat	Jos. Thibault	99	St Constant	Narcisse Longtin
Section 46. — Section de l'Assomption. —			100	Laurier	Elp. Audette
MM. Jos. Siméon Rivest, N. P., président;			101	St Philippe	Eximène Martin, M.D.
Jos. Edouard Faribault, avocat, 1er vice-président; Jos. Latour, M. D., 2me vice-président; J. Anthime Piché, avocat, commandant; M. H. Prud'homme, sec.-trés. et percepteur; Rév. Ferréol Jobin, chancelain,			102	Chambly Bassin	Charles Roy, N.P.
47	St Paul l'Ermite	Omer Séguin	103	St Lambert	Elz. Perras
48	St Lin des Laurentides	Sam. Goulet	104	St Hubert	Hubert Robert
49	Saint-Roch de l'Achigan	Ls. Poitras	105	Longueuil	J. M. G. Girouard
50	Lachenale		106	Boucherville	J. A. Demers, M.D.
51	Repentigny		107	St Basile-le-Grand	F. Bouthillier
52	L'Épiphanie	Ludger Monveau	108	St Blaise	Tancrède Morin
53	St Henri de Mascouche	A. Ferland, M. D.	109	St Jean, Qué.	Louis Mayrand
			110	L'Acadie	L. Paradis
			111	St Luc	Ludger Denault
			112	St Valentin (Stottsville)	S. Bouchard
			113	Ile-aux-Noix	N. A. Hébert, M.D.
			114	Lacolle	H. Gaudreau
			115	St Athanase	P. Contant, N. P.
			116	Versailles	C. E. Coderre
			117	Sabrevois	L. A. Comeau
			118	Stenriville	Arthur Pigeon, N.P.
			119	Ste Brigide	J. R. B. Langevin, N.P.

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
120	St Sébastien.	P. Lecompte
121	St Alexandre.	J. E. Boivin, N.P.
122	Village Richelleu.	A. D. Trudeau, N.P.
123	St Césaire.	Henri Grisé
124	St Hilaire.	J. E. M. Desrochers, N.P.
125	St Jean-Bte de Rouville.	E. Désautels
126	Ste Angèle de M.	Alf. Ménard
127	L'Ange-Gardien.	L. J. H. Lewis
128	Rougemont.	Jethro Bachelder
129	Marieville.	Nap. Préfontaine
130	Sa nt-Hyacinthe.	L. M. Dion
131	La Présentation.	Jos. Meunier
132	St Barnabé.	Jadus Ethier
133	St Jude.	Jos. Lamoureux
134	St Thomas d'Aquin.	Nap. Daingault
135	St Charles.	P. Meunier
136	Ste Madeleine.	Jos. Jodoin
137	St Denis.	L. O. Dauray, N.P.
138	Verchères.	Félix Larose
139	Ste Julie.	Alexis Chicole
140	Beloëil.	P. N. Béard, N.P.
141	St Marc.	J. H. Gervais
142	Contrecoeur.	J. B. Dupuy, N.P.
143	St Antoine.	André Giard
144	Ste Victoire.	A. Paulhus
145	Sorel.	L. N. St Martin, N.P.
146	St Roch.	Ev. Marcotte
147	Riv. des Prairies.	J. Bte Desrochers
148	St Thomas de Pierreville.	Urbain Comtois
149	St François du Lac.	A. Desmarais
150	Nicolet.	H. P. Dufresne, N.P.
151	Béancourt.	A. A. Leduc
152	Gentilly.	J. N. Tourigny, N.P.
154	Drummondville.	Wilfrid Gagné
155	St Guillaume.	L. T. D. Vanasse, N.P.
156	St Bonaventure.	Ernest Lemaire
157	South-Durham.	E. H. Préfontaine, M.D.
158	St Liboire.	E. Millet, M.D.
159	Ste Rosalie.	Isaïe Desmarais
160	St Ephrem d'Upton.	L. P. Dupré, N.P.
161	Village d'Upton.	P. Fafard, N.P.
162	Ste Hélène.	V. L. Collette
163	St Simon.	J. A. Beauchamp
164	Acton-Vale.	Eiz. St Amour
165	St Théodore d'Acton.	E. Proulx, N.P.
166	Granby.	Aug. Mathieu, M.D.
167	Roxton Pond.	A. Constantineau, M.D.
168	Roxton Falls.	F. Beauchemin
169	West Shefford.	
170	Waterloo.	
171	Sutton.	C. U. R. Tartre, N.P.
172	Magog.	N. C. Gendron
173	East Angus, Rév.	J. A. R. Plamondon
174	Sherbrooke.	C. H. DuBerger
175	Windsor Mills.	Odulle Bégin
176	Brompton Falls.	J. A. Allard, M.D.
177	Richmond.	J. E. Janelle
178	Arthabaskaville.	F. X. Lemieux, N.P.
179	Stanford.	J. E. Lachance
180	Victoriaville.	G. A. Létourneau
181	Plessisville.	J. H. Dutil
182	St Ferdinand.	L. A. Paradis, N.P.
183	St Romuald.	P. E. Lemieux, M.D.
184	Chaudière Mill.	Eusebe Bégin
185	St Pierre, Montmagny.	Estelle Bélanger
186	St Pascal.	B. M. Deschênes, M.D.
187	St Armand.	
188	Frelighburg.	F. Robert
189	Dunham.	Nap. Ménard
190	St Ignace.	B. S. Lavoie
192	Ville-Marie.	Aug. J. Aubin, M.D.
193	Saint-Jérôme.	J. A. Sigouin, N.P.
194	Ste Thérèse.	H. Deschambault, M.D.
195	Terrebonne.	Urgel Poitras
196	Ste Anne des Plaines.	Cam. Therrien
197	St Sauveur.	Jos. Chevalier
198	St Janvier.	Zénon Alarie

Nos des sections et bureaux.	Sectins et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
199	St François de Sales.	Urgel Poitras
200	Ste Lucie.	Thos. Ménard
201	Ste Adèle.	F. X. St Denis, N. P.
202	Ste Agathe.	E. D. Godon
203	St Faustin.	Jos. Pelletier, M.D.
204	St Jovite.	Jos. Charbonneau
205	St André Avellin.	J. M. Robert
206	Ripon.	A. A. Aubry, M.D.
207	St Emile de Suffolk.	Rév. J. A. Millard.
208	St Sixte.	Léandre Boivin
209	Hartwell.	L. Locas
210	Masson.	G. A. Dugal
211	Papineauville.	J. O. Gauthier
212	St Rémi d'Amherst.	D. Thomas
213	L'Annonciation.	Jos. Praitte
214	Nominingue.	Hormidas Lefebvre
215	Guigues.	Alph. Côté
216	Hull.	A. I. Tellemosse, M.V.
217	Ste Cécile de M.	C. Pichette
218	Gracefield.	P. St Jacques
219	St G. de Bouchette.	Jules Patry
220	Maniwaki.	Anastase Roy
221	Montcerf.	Barnabé Aumond
222	Lac Ste Marie.	Barnabé Emond
223	Rivière Joseph.	Ls. Lèvesque
224	Aylmer.	P. L. Dumonchel, N. P.
225	Ste Marie Salomé.	Jos. Bourgeois
226	Webster.	Z. Potvin
227	Lowell, Mass. E. U.	O. Benoit
228	Manchester, N. H.	J. A. Guay
229	Gardner, Mass. A. P.	Lachance, M.D.
230	St Victor d'Alfred.	A. Gareau
231	Hawkesbury, Ont.	Avila Dragon
232	L'Original, Ont.	Jos. Bélanger
233	Plantagenet.	W. Desjardins
234	St Thomas d'Alfred.	Max Thivierge
235	Ste Anne de Prescott.	Rév. J. Coderre.
236	Glen Robertson.	J. L. M. Ménard
237	Alexandria.	Arcade Méloche
238	Rockland.	H. O. Wait
239	Saint-Barthélemi.	Avila Rouleau
240	Pointe du Lac.	Arthémis Biron
241	St Louis de G.	P. Dansereau, M.D.
242	St Jean de Matha.	Amédée Dugas, N.P.
243	Labelle, Qué.	Dr J. A. Bigonnesse
244	Curran, Ont.	O. T. Bauine
245	Dorval Sta.	Benj. St Aubia
246	St Alphonse de Joliette.	J. P. Thérault
247	St Côme.	Rév. J. A. Jacques
248	Ste Emélie de l'Energie.	N. Beupré
249	St Stanislas de Kotska.	P. Laplante
250	Ste Christine d'Acton.	J. C. Fagnan
251	Cookshire.	Arthur Laprise
252	St Sulpice.	J. A. Chicoyne
253	St Michel des Saints.	Léandre Ménard.
254	St Chrysostôme.	James Lett
254	St Chrysostôme.	J. A. R. Beaudin
255	St Mathias.	Alfred Morier
256	Ste Béatrice.	Henri Hétu
257	St Damien.	Henri Hétu
258	St Bruno de Chambly.	Léop. Robert
259	Maisonneuve.	J. M. Pellerin, M.D.
260	Pointe aux Trembles.	(Hoch.) Georges Reeves.
261	N.-D. de Lourdes, Co.	Russell, Ont. Hector Richer.
262	St Justin, Co. Maskinongé.	E. M. Chapdelaine, N.P.
263	St Stanislas de Champlain.	
264	Champlain, Qué.	Henri Marchand
265	Ste Geneviève de Batiscan.	L. J. Thibault

Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Nos des sections et bureaux.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
266	St Joseph d'Orléans, Ont.	Léon Lachaine.	293	St Norbert de Berthier.	Arthur Roch
267	St Albert, Co. Russell, Ont.,	Rémi Lapiante.	294	Ste Ursule.	J. W. Paquin, M.D.
268	St Valérien.	Eug. Labrèche, N.P.	295	Pointe-Claire.	Hercule Leclerc
269	St Placide.	Z. N. Raymond, N.P.	296	St Léonard d'Acton.	J. Ayotte, M.D.
270	Lac-au-Sable.	Frs. Ouellet	297	Lafontaine, Ont.	Majoriq. Beaudoin
271	Ste Gertrude.	J. Z. Beaumier, M.D.	298	St Paul de Joliette.	J. V. Venne
272	Daveluyville.	J. Alfred Turgeon.	299	Danville.	J. A. Boivin
273	St Laurent, Ile d'Orléans, J.	A.E. Fillion, M.D.	300	St Prosper.	F. X. Massicotte
274	Ntre-Dame-des-Anges.	Rév. J. M. V. Dodier.	301	Clarence Creek.	M. Rochon
275	St Adrien de Ham.	Norbert Whissell.	302	Valcourt, Co. Shefford.	P. Thibault
276	Notre-Dame-de-la-Paix.	Jos. Racine	303	St Isidore Prescott.	Georges Audet
277	Casehman, Ont.	Achille Méthot	304	Roberval.	Emile Chabot
278	St Zotique.	J. A. Mousseau, N.P.	305	St Jean d'Orléans.	Honoré Villeneuve
279	Brownsburg.	P. G. L'Heureux	306	The Brook, Ont.	Hector Béllisle
280	Ste Anne-de-la-Pérade.	L. N. Cotnoir.	307	Sarsfield, Ont.	Jos. Beaulne
281	Batiscan.	J. Azarias Tessier.	308	Fournierville.	Les. Jos. Savard
282	St Germain de Grantham.	J. A. P. Lord, M.D.	309	Chicoutimi.	André Lauzon
283	St Casimir de Portneuf.	J. R. Picard, M.D.	310	Lemieux, Ont.	S. J. Frénette
284	Deschambault.	J. Basile de Portneuf.	311	Fraserville.	J. Perrault
285	Charlemagne.	Mme L. P. Hébert	312	Wendover.	J. W. Presault, M.D.
286	St Basile de Portneuf.	O. J. Paiement, M.D.	313	Verner, Ont.	J. A. Lévesque, N.P.
287	Saint-Antoine Abbé.	Séraphin Brunet	314	Bonfield, Ont.	François Lapierre.
288	St Lazare.	J. A. Melançon, M.D.	315	St Prime, Lac St Jean.	Alph. Côté
289	Coteau Landing.	Magloire Granger, N. P.	316	St Félicien.	Ferdinand Lebel
290	St Liguori.	L. J. Tétrault, M. D.	317	Kingsey French Village.	Odilon Beaudry, M. D.
291	St Jacques de l'Achigan.		318	Chapleau, Co. Pontiac.	W. H. Gauthier, M.D.
292	St Pie de Bagot.		319	Fort Coulonge.	E. Ouellet
			320	Ile au Calumet.	Léon Robert
			321	Duck Lake, Sask.	

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISÉ . 84.000.000 | FONDS DE RESERVE . 1.600.000

DIRECTEURS : F.-X. St-Charles, Ecr., Président ; R. Bickerdike, Ecr., M.P., Vice-Président ; Hon. J.-D. Rolland, J.-A. Vaillancourt, Ecr., Alph. Turcotte, Ecr., E. U. Lemay, J. M. Wilson.

M. J.-A. Prendergast, Gérant-Général ; C.-A. Giroux, Gérant ; O.-E. Dorais, Inspecteur ; F.-G. Leduc, Assistant-Gérant.

Bureau Principal: Montréal

BUREAUX DE QUARTIERS : Avenue Mont-Royal (coin St-Denis), rue Ste-Catherine-Est, rue Ste-Catherine-Centre, rue Notre-Dame-Ouest, Hochelaga, Maisonneuve, Pointe St-Charles, St-Henri, Ville St-Louis.

SUCCURSALES : Berthierville, P. Q., Edmonton, Alta, Joliette, P.Q., Laprairie, P.Q.,

Louiseville, P. Q., Québec, P. Q., St-Roch, P. Q., Sorel, P. Q., Sherbrooke, P. Q., St-Boniface, Man., St-Hyacinthe, P. Q., St-Jacques l'Achigan, P. Q., St-Jérôme, P. Q., St-Pierre, Man., Trois-Rivières, P.Q., Valfield, P. Q., Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, Man.

Emet des LETTRES DE CRÉDIT CIRCULAIRES pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; ACHÈTE des traites sur les pays étrangers ; VEND des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde ; prend un soin spécial DES ENCAISSEMENTS qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

INTÉRÊTS ALLOUÉS SUR DÉPÔTS D'ÉPARGNE

LA PROVIDENCE

ASSURANCE

CONTRE

Bureau Principal:

52 Rue S'-Jacques



MUTUELLE

LE FEU

MONTREAL

TEL. BELL MAIN 586

AUX ASSURÉS

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel des opérations de notre Compagnie. Ce rapport est sans précédent, il est le plus beau des rapports de toutes les compagnies sœurs, relativement à la première année d'existence. Cet excellent et incomparable résultat, où les chiffres parlent si avantageusement, est dû, d'abord à la divine Providence qui a éloigné les grands incendies de notre jeune Compagnie, et, ensuite à l'honorabilité et à la compétence de ses Directeurs, au dévouement et au zèle de ses agents, enfin, au bienveillant encouragement de ses nombreux assurés.

Tous ont compris et mis en pratique cette maxime patriotique d'un de nos plus grands hommes d'Etat canadien, Sir Georges-Etienne Cartier, qui disait : " *Travaillons pour le maintien de nos institutions* ".

Oui, vous avez fait acte de vrai patriotisme, messieurs, en patronisant notre Compagnie dès son début ; vous avez compris qu'en nous donnant votre puissant concours, vous aidiez à doter notre province d'une institution nationale et économique, nous vous en remercions cordialement.

Avec l'espoir que votre bel exemple de patriotisme amènera de nouveaux Assurés dans notre chère Providence,

Je me soustris, messieurs, votre bien dévoué serviteur,

L.-A. PICARD, GÉRANT.

**RAPPORT ANNUEL DES RECETTES ET DES DEBOURSES
POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 AOUT 1906**

Recettes.....		\$14,065.64
Débourrés.....	\$13,516.77	
Surplus des recettes sur déboursés.....	548.87	14,065.64
Actif.....		\$30,026.81
Passif.....		2,275.00
Surplus de l'actif sur le passif.....		27,751.81

GARANTIES DE LA COMPAGNIE

Souscription exigée par la loi : **\$200,000.00** Plus son actif : **\$30,000.00**

Elle opère sous le contrôle du Gouvernement provincial.—Solvabilité de ses Directeurs.—Honorabilité de ses Assurés.—Enfin, choix judicieux de ses employés.

Pertes payées promptement et généreusement

On demande des agents pour les villes et la campagne

S adresser au Gérant.

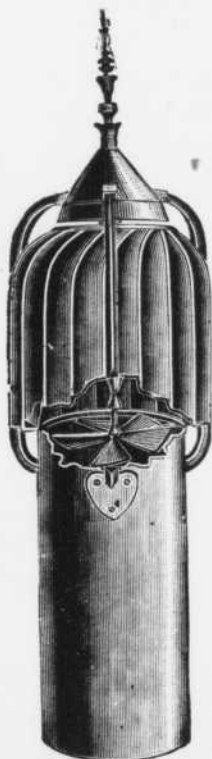
LE VENTILATEUR "EOLIEN"

Manufacturé par

La Cie J. W. HARRIS Ltée

A TOUJOURS DONNÉ

LES MEILLEURES RÉSULTATS, ET IL SUFFIT DE LIRE QUELQUES-UNS DES TÉMOIGNAGES QUI LUI ONT ÉTÉ DÉCERNÉS POUR SE CONVAINCRE DE SON EFFICACITÉ. NOUS NE PRODUIRONS QUE LE CERTIFICAT SUIVANT QUI SUFFIRA POUR EN DÉCIDER UN GRAND NOMBRE A FAIRE USAGE DE NOTRE VENTILATEUR.



Couvent des Sœurs de la Miséricorde.

Montréal, 24 février 1903.

La Cie J. W. HARRIS Ltée.

Messieurs : — Les Sœurs de la Miséricorde ont fait poser sur l'hospice de la Maternité, rue Saint-Hubert, le système de Ventilation J. W. HARRIS. Ce système a donné satisfaction et les Sœurs se plaisent à en constater l'efficacité. Les médecins de l'hospice ont aussi exprimé leur satisfaction et regardent ce système de Ventilation comme très efficace.

SR. S. LÉONARD, Dép. Gén.

La Compagnie J. W. HARRIS Limitée
7, RUE SAINTE-ELISABETH

Demandez nos catalogues

MONTREAL

ANNÉE 1906-1907

COURS PUBLICS DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

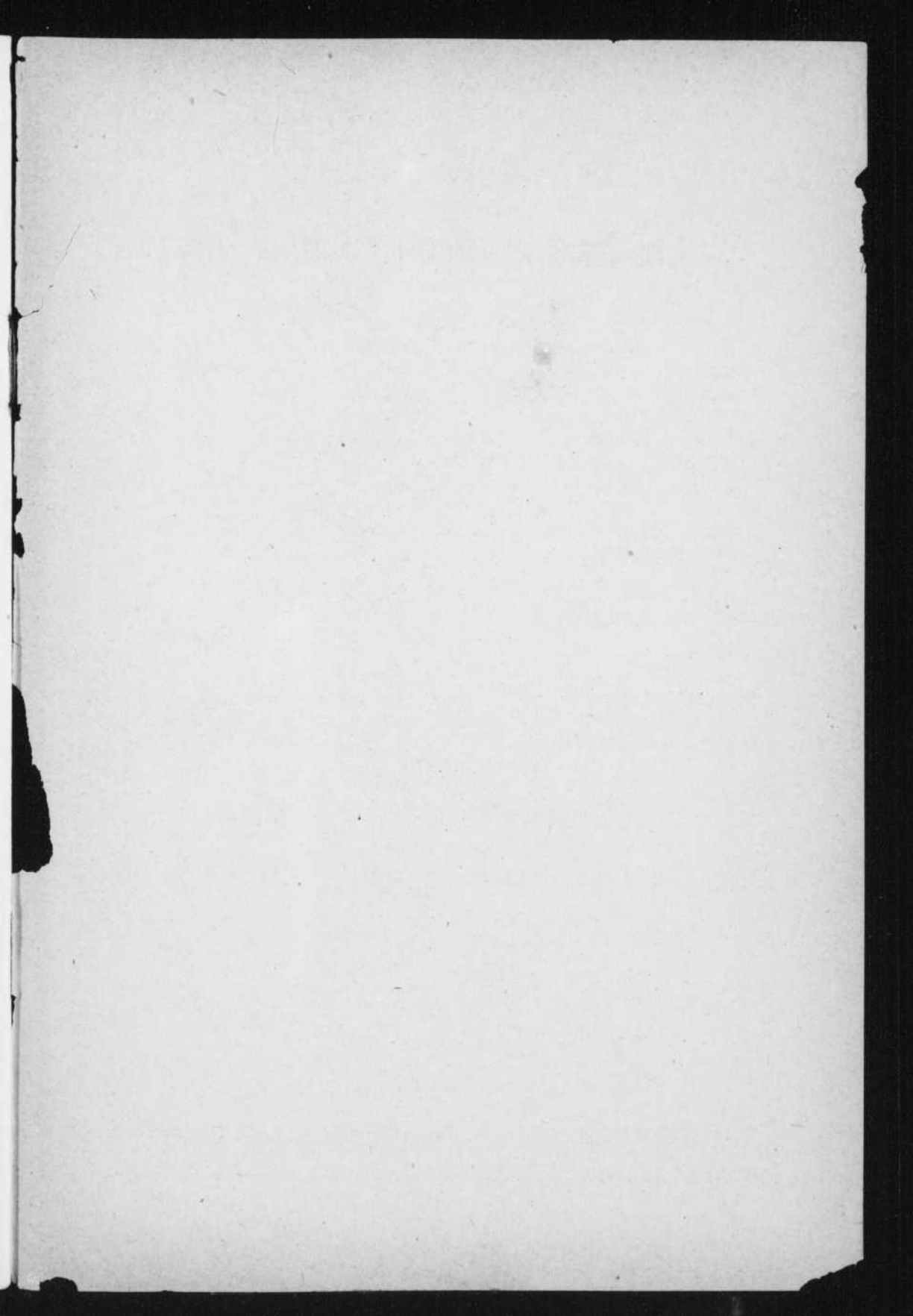
LUNDI — Mines et Métallurgie, Professeur L. SOHIER.
 LUNDI — Télégraphie, Professeur C.-J. BURROUGHS.
 MARDI — Mécanique appliquée (1ère année) Professeur CHS LELUAU.
 MERCREDI — Droit Commercial, Professeur G.-A. MARSAN, AVOCAT.
 JEUDI — Mécanique (2ème année) Professeur CHS LELUAU.
 JEUDI — Télégraphie, Professeur C.-J. BURROUGHS
 VENDREDI — Electricité, Professeur L.-A. HERDT.
 SAMEDI — Elocution, Professeur S. COLONNIER.
 SAMEDI — Sténographie et Clavigraphie, Professeur R. PERRAULT.
 DIMANCHE — (à 3.30 hrs) Colonisation, Professeur L.-E. CARUFEL.
 DIMANCHE — (à 2.30 hrs) Hygiène Populaire, Professeur C.-N. VALIN, M.D

N. B. — Les cours ont lieu de 8 heures à 9.30 heures du soir tous les jours. Des certificats d'étude seront donnés aux personnes inscrites qui suivront les Cours avec assiduité et qui subiront les épreuves prescrites.

Hon. Juge EUGÈNE LAFONTAINE,

DIRECTEUR

INCORPORÉE EN L'ANNÉE 1900	
No. <u>2001</u>	\$ <u>500</u>
 La Banque Provinciale du Canada CERTIFICAT DE DÉPOT	
<i>À trois mois de cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera à</i> <i>Mr P. Jean de Montréal ou à son ordre sur délivrance</i> <i>des présentes, cinq cents Dollars</i>	
<i>deposés ce jour, avec intérêt sur ce montant payable aux taux et conditions ci-après énoncés</i> <i>Trois pour cent (3%) d'intérêt par année, à compter de ce jour sera payé si ce dépôt est</i> <i>continué sans interruption pour le terme des présentes et du semestre suivant.</i> <i>Quatre pour cent (4%) d'intérêt par année à compter de ce jour, sera payé si ce dépôt est continué</i> <i>sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants.</i> <i>À l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent, ce contrat de dépôt sera</i> <i>considéré continué par le déposant pour le semestre suivant à moins que le dit déposant ne notifie la</i> <i>Banque par écrit, à son bureau principal, à Montréal, de son intention de retirer ce dépôt, et ce au</i> <i>moins huit jours avant l'expiration du terme des présentes ou du semestre alors courant.</i> <i>Nonobstant les conditions ci-dessus, le déposant pourra en aucun temps retirer tel dépôt après</i> <i>l'avis préalable ci-dessus mentionné, mais dans ce cas aucun intérêt ne sera payé pour toute fraction</i> <i>d'un terme des présentes ou d'un semestre non entièrement écoulé.</i> <i>La Banque pourra rembourser ce dépôt à l'expiration du terme des présentes et de chaque</i> <i>semestre subséquent.</i>	
Fait à <u>Montréal</u> ce <u>neuvième</u> jour du mois de <u>Mai</u> l'an 19 <u>07</u> LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA FAC-SIMILE	
DEPARTEMENT SPECIAL D'ÉPARGNE	





Les Cigarettes Egyptiennes

MOGUL

Sont fabriquées de

Tabac Turc de première qualité

BOUTS EN LIEGE

15c LE PAQUET

